

## **Vers la mise en place d'un Système national d'orientation des femmes victimes de violences en Tunisie**

### **Atelier de présentation des résultats préliminaires de l'analyse de la situation en matière d'orientation des femmes victimes de violences en Tunisie <sup>1</sup>**

**Tunis, 9 décembre 2021 – Hôtel Occidental Lac Tunis (Ex-Hôtel Paris)**

#### **Introduction : Système national d'orientation et analyse de la situation**

Un Système national d'orientation des femmes victimes de violences (SNO) est un mécanisme de coopération multidisciplinaire dans lequel les institutions étatiques remplissent leurs obligations de protection et de prise en charge des victimes « en associant leurs efforts à ceux de la société civile au sein d'un partenariat stratégique » <sup>2</sup>.

Un SNO permet la détection des victimes, leur orientation vers les services adéquats, leur accompagnement et leur protection. Il s'appuie sur les structures, les intervenants et les initiatives existants au niveau national et territorial. Dans ce cadre, l'analyse de la situation et l'évaluation des besoins doivent se pencher sur les instruments et les mécanismes mis en place pour déterminer leur efficacité et leur contribution à la détection, à l'orientation et à la prise en charge, ainsi qu'à la réinsertion sociale des femmes victimes de violences.

Partant des structures existantes dans le pays, il est essentiel, pour la mise en place du SNO, d'identifier les principaux acteurs institutionnels et de la société civile qui vont faire partie de ce système.

Pour les acteurs non-gouvernementaux, s'il n'existe pas assez d'ONG spécialisées dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes ou que les services d'appui et de protection aux victimes qu'elles proposent ne sont pas nombreux, des efforts devront être faits pour faciliter le renforcement d'associations pouvant assumer un rôle important de prise en charge au sein du SNO.

Les ONG partenaires potentielles comprennent les associations de femmes, les associations de protection de l'enfance et les organisations de protection des droits de l'homme et des droits des victimes.

En résumé le développement d'un SNO contextualisé nécessite cette étape préliminaire importante, à savoir l'analyse de la situation. Celle-ci comporte l'analyse du cadre juridique mis en place, des ressources disponibles, des pratiques d'orientation, des acteurs et structures impliqués et des instruments et mécanismes existants en matière de lutte contre les violences à l'égard des femmes.

---

<sup>1</sup> Cette initiative est organisée dans le cadre du Partenariat de Voisinage du Conseil de l'Europe avec la Tunisie (2018-2021) avec le soutien de la contribution volontaire de la Norvège et du programme conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe intitulé "Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée" (Programme Sud IV), co-financé par les deux organisations et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

<sup>2</sup> OSCE-BIDDH, Les Mécanismes nationaux d'orientation, 2004

Les objectifs de cette analyse sont de permettre la compréhension des dispositifs, procédures et acteurs existants en charge de l'orientation afin de consolider et harmoniser les différentes composantes du système national d'orientation, le contextualiser et l'opérationnaliser en Tunisie.

## **Atelier de présentation des résultats préliminaires de l'analyse de la situation**

**Objectif :** dans le cadre de la mise en place d'un SNO en Tunisie, le Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées et le Conseil de l'Europe organisent un atelier hybride pour présenter les résultats préliminaires de l'analyse de la situation afin de consulter les parties prenantes dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes avant finalisation de l'analyse.

**Participant.e.s :** Ministères et institutions publiques, professionnels de prise en charge des femmes victimes de violences, organisations de la société civile et organisations internationales.

### **Programme**

Modération : Monsieur Mehdi Remili, Chef d'Unité, Renforcement des capacités et projets de coopération – Région Sud de la Méditerranée, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

#### **8.30 Enregistrement des participants**

#### **9.00 – 9.30 Session d'ouverture**

Madame Fedoua Derouiche, Directrice de la coopération internationale, Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées

Monsieur Tom Ashwanden, Chef de Section Gouvernance, Délégation de l'Union Européenne en Tunisie

Madame Pilar Morales, Coordinatrice de la Politique de voisinage avec le Sud de la Méditerranée, Cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe à Tunis

#### **9.30 – 12.30 Session de présentation du Système national d'orientation en Tunisie**

#### **9.30 – 10.00 Phases préliminaires d'établissement d'un Système national d'orientation des femmes victimes de violences**

Madame Josiane Coruzzi, Présidente, Solidarité femmes et refuge pour femmes victimes de violences, experte du Conseil de l'Europe, Belgique

#### **10.00 – 10.15 Questions et débat**

#### **10.15 – 10.45 Axe 1 : Evaluation des ressources disponibles et du cadre juridique existant en matière de lutte contre les violences faites aux femmes**

Madame Rachida Jelassi, Membre du Conseil supérieur de la magistrature

#### **10.45 – 11.00 Pause-café**

#### **11.00 – 11.30 Axe 2 : Evaluation des outils et des pratiques de l'orientation dans les institutions étatiques**

Madame Raoudha Bayoudh, Membre de l'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes, Ministère de l'Intérieur

Madame Hela Ouennich, Directrice, Office national de la famille et de la population

**11.30 – 12.00 Axe 3 : Evaluation des outils et des pratiques de l'orientation des organisations de la société civile**

Monsieur Iadh Amami, Avocat, Expert sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes

**12.00 – 12.30 Questions et débat**

**12.30 Session de clôture**

Madame Fedoua Derouiche, Directrice de la coopération internationale, Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées

Monsieur Mehdi Remili, Chef d'Unité, Renforcement des capacités et projets de coopération – Région Sud de la Méditerranée, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

*12.45– 13.45 Déjeuner*